

BAC. PROFESSIONNEL A.S.S.P.

Accompagnement, soins et services à la personne Option 2 : Service à la personne en établissements collectifs

Les interventions du titulaire d'un **BAC PRO A.S.S.P.** s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne en étroite collaboration avec les professionnels sociaux, de la santé et les partenaires institutionnels.

Il exerce des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale.

Recrutement

L'affectation en BAC PRO A.S.S.P., s'effectue après la 3^{ème}.

Formation

En trois ans. Les élèves réalisent 22 semaines de PFMP (Période de Formation en milieu Professionnel).

Une attestation de réussite intermédiaire sera délivrée en fin de première après avis du conseil de classe.



Activités du diplôme



- ☛ Activités globales en direction des personnes en structures collectives nécessitant des soins d'hygiène, de l'aide dans les actes de la vie quotidienne
- ☛ Activités permettant de maintenir le lien social
- ☛ Activités de gestion, de promotion de la santé au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Poursuites d'études

A l'issue du bac, il est possible :

- ☛ De poursuivre en BTS (diététique, ESF, SP3S...)
- ☛ De passer des concours d'entrée aux écoles paramédicales (infirmière...)
- ☛ De poursuivre en licence, master...



Champs professionnels

- ☛ Assistant de soins et santé communautaire
- ☛ Accompagnement de personnes fragilisées, handicapées
- ☛ Maîtresse de maison, gouvernante
- ☛ Responsable d'hébergement
- ☛ Responsable de petites unités